

Vélizy-Villacoublay, le 13 mai 2016

## **Communiqué de presse**

### **Succès de l'augmentation de capital réservée aux salariés du groupe Eiffage**

Eiffage avait annoncé en février dernier une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe en France, en Belgique, au Luxembourg, en Espagne et au Sénégal.

Près de 38 000 salariés ont souscrit à l'opération par l'intermédiaire du FCPE Eiffage Actionnariat Relais 2016.

L'augmentation de capital s'élève à 130 559 913,54 euros et consiste en l'émission de 2 648 274 actions nouvelles (représentant 2,77 % du nombre d'actions en circulation), au prix de souscription unitaire de 49,30 euros.

En conséquence, le capital de la société a été porté de 381 735 964 euros à 392 329 060 euros et est désormais divisé en 98 082 265 actions de 4 euros de nominal.

Les principales caractéristiques de l'opération ont fait l'objet d'un communiqué daté du 24 février 2016.

A l'issue de l'opération, le FCPE Eiffage Actionnariat Relais 2016 détiendra 2,7 % du capital de la société.

#### **Contact investisseurs**

Xavier Ombrédanne  
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 56  
E-mail : xavier.ombredanne@eiffage.com

#### **Contact presse**

Sophie Mairé  
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 62  
E-mail : sophie.maire@eiffage.com